

Psychologie, spécialité : Psychologie de l'intervention : travail et vie sociale

RNCP25215 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K2101, K1801, M1402, M1403, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La spécialité Psychologie de l'Intervention : Travail et Vie Sociale a pour objectif essentiel de former les étudiants à de nouveaux profils de compétences dans le domaine de la psychologie, découlant des modifications technologiques, des changements organisationnels, des perturbations sociales et des mutations économiques.

Cette spécialité est centrée sur les problématiques du travail et de la vie sociale.

Titre de Psychologue, ingénierie psychologique des situations de travail et de vie sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences visées par la formation sont centrées sur l'intervention :

Intervenir dans une organisation et la société :

- Gérer le personnel ;
- Modifier, adapter, corriger les situations de travail ;
- Conduire le changement ;
- Prévenir l'exclusion et développer l'insertion ;
- Communiquer et restituer les résultats d'une évaluation ;
- Réorganiser les systèmes ;
- Coopérer dans une organisation ;
- Concevoir, corriger et organiser une situation de travail ;
- Définir un cahier des charges, le présenter, restituer des recommandations ;
- Maîtriser les normes de conceptions (ISO, AFNOR, accord client) ;
- Piloter la réalisation d'une maquette, prototype d'un produit, poste de travail, système technique, organisation ;
- Gérer la mise en œuvre et l'évolution d'une installation ;
- Innover dans les processus et les produits.

Maîtriser les méthodes de recueil, d'analyse et d'intervention :

- Réaliser une expérience ;
- Mener une enquête qualitative ;
- Effectuer une enquête quantitative
- Réaliser d'autres types de recherches ;

- Analyser les dimensions cognitives et sociales d'une situation de travail ;
- Mener un diagnostic socio-organisationnel ;
- Construire et utiliser des instruments d'évaluation des situations.

Analyser et interpréter les conduites humaines au travail :

- Acquérir, utiliser et faire évoluer un cadre d'analyse en psychologie sociale ;
- Acquérir, utiliser et faire évoluer un cadre d'analyse en psychologie du travail et des organisations.

Communiquer :

- Gérer la communication dans les organisations, les projets et la société ;
- Maîtriser des langues étrangères ;
- Maîtriser les nouvelles technologies de l'information ;
- Connaître l'entreprise et l'environnement socio-économique du travail ;
- Gérer les relations hommes/structures (conflits, éthiques...) ;
- Développer une communication de crise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

Les débouchés de la spécialité « Psychologie de l'intervention : travail et vie sociale » sont en rapport avec le développement du monde du travail, en particulier en Lorraine et dans la Grande Région (Sarre-Lorraine-Luxembourg). Il s'agit notamment :

1. des métiers liés à la psychologie du travail et des organisations : les emplois visés correspondent aux domaines de la gestion du personnel, de la reconversion, de la formation, de l'insertion, de l'orientation professionnelle, de l'audit social, du développement organisationnel, des ressources humaines, des méthodes d'organisation du travail...
2. des métiers liés à la psychologie sociale : les emplois concernent les études quantitatives, les sondages et enquêtes, les études de marchés, les missions de conseil en organisation, la conduite du changement organisationnel, le pilotage de projet, les interventions dans les collectivités, les interactions personne-système-organisation, l'amélioration des conditions sociales de travail, la gestion des innovations technologiques (veille technologique)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers actuels et futurs visés :

- Psychologue du travail et des organisations,
- Psychologue social,
- Ingénieur socio-technique,
- Assistant ressources humaines,
- Responsable ressources humaines,
- Responsable formation,
- Consultant en organisation,
- Ingénieur conditions de travail,
- Auditeur,
- Ingénieur sécurité,
- Responsable qualité,
- Ingénieur méthode,
- Chargé d'étude clientèle,
- Chargé d'étude produits nouveaux,
- Ingénieur veille technologique,
- Chargé de recherches et de développement,
- Ingénierie système,
- Marketing de l'innovation.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

TITRE DE PSYCHOLOGUE - Décret n° 90-255 du 22 mars 1990, publié au journal officiel du 23 mars 1990 page 3527

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 792 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 680
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement L5X93 — Chargés d'études socio-économiques N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25215/>